

377

DA23

Projet de création du parc national des  
Dunes-de-Tadoussac

6213-01-008



# Projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac

Cartes demandées par le BAPE en  
lien avec le concept  
d'aménagement proposé

# Contexte



Lors de la première partie de l'audience publique, en avril 2024, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a demandé au Ministère de fournir une carte à plus grande échelle du concept d'aménagement de manière à mieux voir les aménagements proposés. Il a également demandé de positionner la zone "vanlife" au bon endroit. Ces informations sont présentées dans les cartes 1 et 2 du présent document.

Le BAPE a également demandé de fournir une carte illustrant le concept d'aménagement, les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges et les zones sans aménagement demandées par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac. Ces informations sont présentées dans la carte 3 du présent document.



# Cartes 1 et 2

**Concept d'aménagement et  
position de la zone vanlife**

# Précision du Ministère concernant le concept d'aménagement



Les cartes suivantes du concept d'aménagement sont de meilleures résolutions que celles présentées dans le document d'information. Elles peuvent ainsi être agrandies au besoin.

Le Ministère souhaite toutefois mettre en garde le lecteur qu'elles n'illustrent pas la position précise des aménagements, ni leur superficie exacte et finale.

Le concept d'aménagement présenté dans le cadre de l'audience publique est une présentation conceptuelle des aménagements proposés. Le Ministère souhaite d'abord consulter la population et ainsi connaître l'opinion des intéressés sur les aménagements proposés. Il apportera ensuite les ajustements nécessaires au projet en fonction des avis et des constats du BAPE.

La Sépaq réaliserait également une caractérisation écologique des sites visés par des aménagements, sur la base de plans préliminaires. Ainsi, les plans finaux s'assureraient de prendre en compte les caractéristiques du milieu et les éléments rares ou fragiles.

# Carte 1

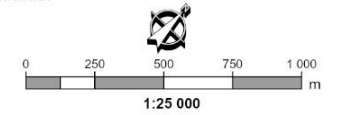
## Projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac



Limite proposée

### Concept d'aménagement proposé

- Centre de découverte et de services
- Point d'entrée
- Point de vue
- Stationnement longue durée
- Stationnement courte durée
- Van life
- Chemin d'accès au camping
- Promenade
- Chemin existant
- Nouveau chemin
- Piste cyclable
- Bande cyclable unidirectionnelle
- Escalier
- Sentier de vélo à pneus surdimensionnés
- Sentier pédestre
- Atelier
- Camping



### Métadonnées

Surface de référence géodésique : GCS North American 1983, NAD 83  
 Projection cartographique : Conique conforme de Lambert

### Données originales utilisées

Carte topographique à l'échelle 1/20 000 : 1986 - 2002

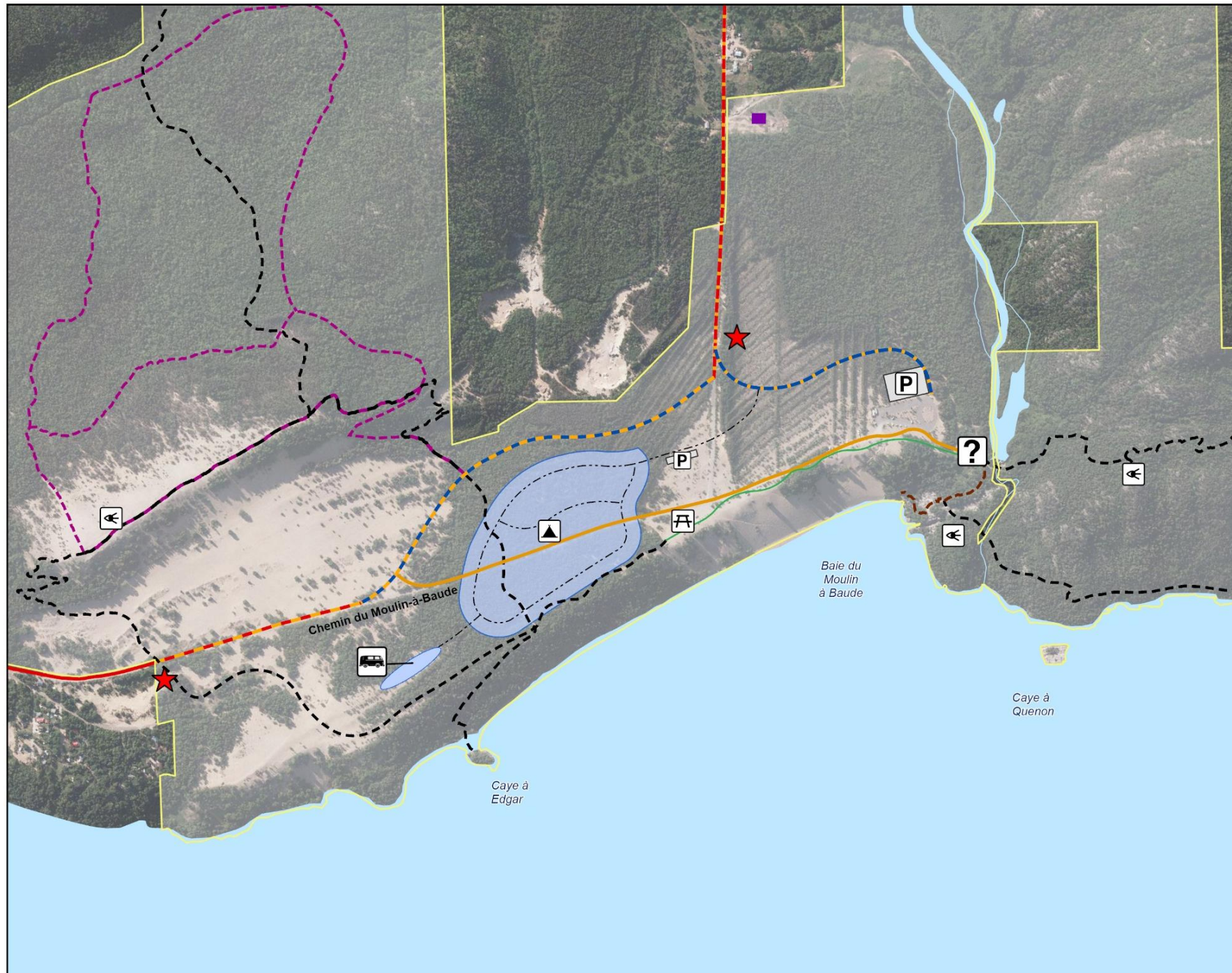
### Source des données utilisées

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

© Gouvernement du Québec, avril 2024



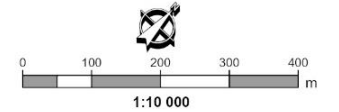
## Carte 2 Projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac



Limite proposée

### Concept d'aménagement proposé

- |  |                                     |  |   |
|--|-------------------------------------|--|---|
|  | Centre de découverte et de services |  | Chemin d'accès au camping               |
|  | Point d'entrée                      |  | Promenade                               |
|  | Camping                             |  | Chemin existant                         |
|  | Point de vue                        |  | Nouveau chemin                          |
|  | Stationnement longue durée          |  | Piste cyclable                          |
|  | Stationnement courte durée          |  | Bande cyclable unidirectionnelle        |
|  | Aire de pique-nique                 |  | Escalier                                |
|  | Van life                            |  | Sentier de vélo à pneus surdimensionnés |
|  |                                     |  | Sentier pédestre                        |
|  |                                     |  | Atelier                                 |



### Métadonnées

Surface de référence géodésique	GCS North American 1983, NAD 83
Projection cartographique	Conique conforme de Lambert

### Données originales utilisées

Carte topographique à l'échelle 1/20 000	1986 - 2002
--	-------------

### Source des données utilisées

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
© Gouvernement du Québec, avril 2024





# Carte 3

**Zones potentiellement exposées aux  
glissements de terrain et à l'érosion**

**Zone sans aménagement demandée par  
l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (et zone  
tampon)**

# Précisions concernant les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges

Les zones exposées aux glissements de terrain et à l'érosion des berges\* doivent être prises en compte dans tout aménagement du futur parc national des Dunes-de-Tadoussac. Le règlement de contrôle intérimaire n° 107-2008, adopté par la Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord, inclut une cartographie de ces zones et régit la construction et l'aménagement des terrains soumis à des risques d'érosion et/ou de glissement de terrain.

Le concept d'aménagement proposé en respecte les dispositions et tout aménagement devra tenir compte de la cartographie de ces zones la plus à jour.

Les sentiers situés dans le secteur de la caye à Edgar qui se trouvent en zone exposée aux glissements de terrain et à l'érosion des berges sont des sentiers existants.

Dans l'élaboration du concept d'aménagement proposé, le Ministère s'est assuré que le sentier de vélo à pneus surdimensionnés et celui de la randonnée pédestre donnant accès à la terrasse supérieure respecte les dispositions du règlement. Les mêmes précautions seraient prises lors de la réalisation de ces aménagements.

\* Les catégories de zones présentées à la carte 3 sont décrites à la page 54 du Document d'information du projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac. Cette information est tirée du document suivant : Ministère des Transports du Québec (2019). Zones potentiellement exposées aux glissements de terrain – cartes de contraintes. Direction de la géotechnique et géologie, secteur Mouvements de terrain, mars 2019, sur Données ouvertes <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/e6c7f203-3673-485f-83de-f72d9c46b988/resource/2e1d5b3f-07a1-435d-b141-a0153db83def/download/zpegtcgtstructurephysiquedq.pdf>

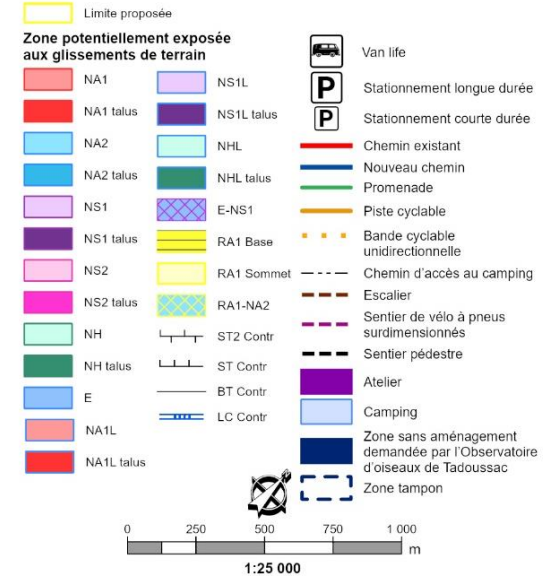
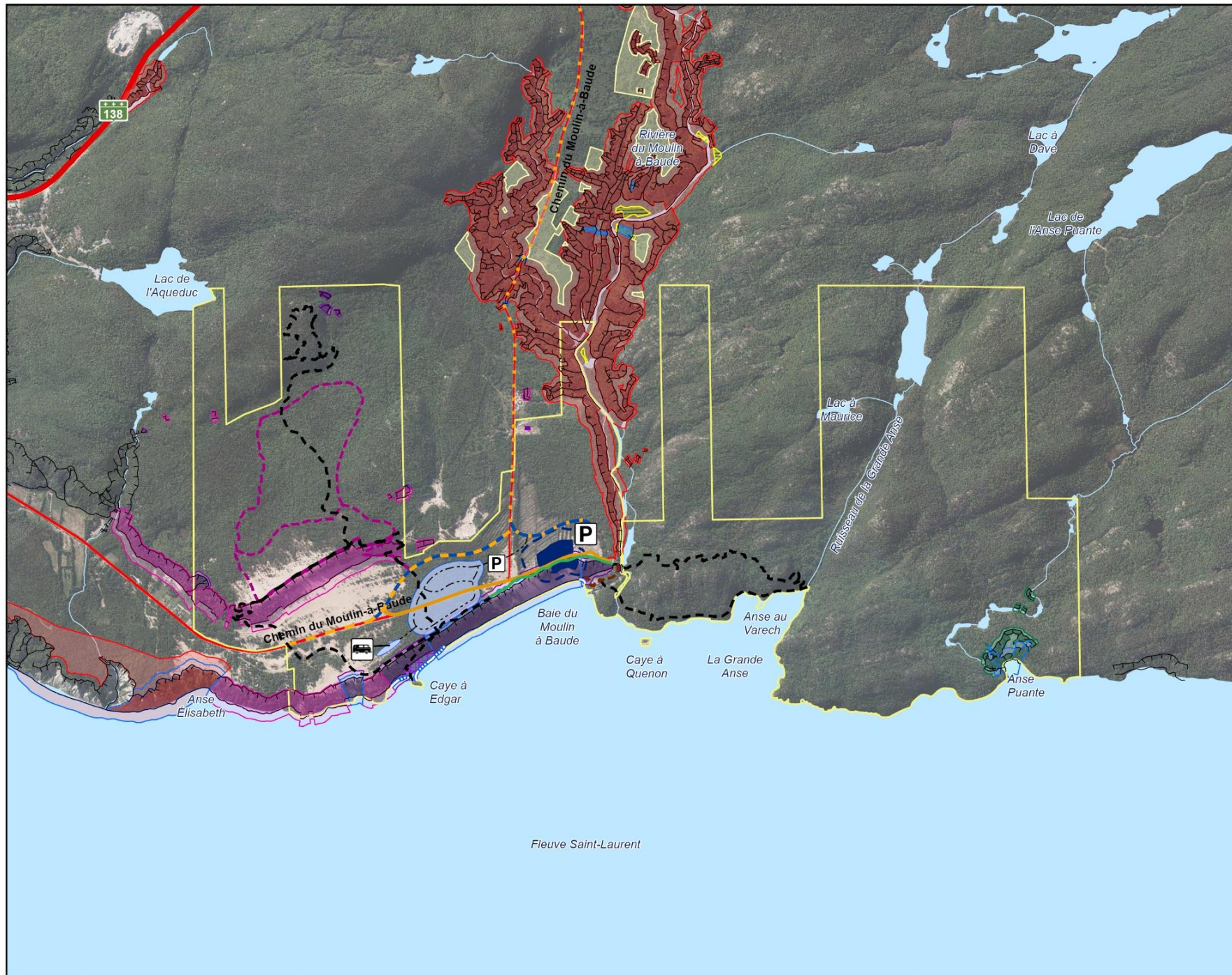
# Précisions concernant la zone sans aménagement demandée par l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac (OOT)

## Zone sans aménagement demandée par l'OOT et zone tampon

La zone sans aménagement demandée par l'OOT a été définie par celui-ci. Elle comprend la zone où sont situés les filets servant au suivi ornithologique depuis plusieurs années, ainsi qu'une zone tampon d'environ 30 m l'entourant.

L'OOT a confirmé au Ministère que l'aménagement de la promenade et de la piste cyclable ne modifierait pas les conditions actuelles de suivi ornithologique, puisque les visiteurs circulent déjà dans ce secteur. Le retrait de la circulation automobile contribuerait à diminuer le dérangement des oiseaux et des observateurs dans cette zone. Dans tous les cas et pour tout aménagement, la planification se ferait de manière à éviter d'amener les visiteurs près des filets.

# Carte 3 Projet de parc national des Dunes-de-Tadoussac



**Métadonnées**  
 Surface de référence géodésique : GCS North American 1983, NAD 83  
 Projection cartographique : Conique conforme de Lambert

**Données originales utilisées**  
 Carte topographique à l'échelle 1/20 000 : 1986 - 2002

**Source des données utilisées**  
 Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
 Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
 © Gouvernement du Québec, avril 2024

